

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2021

PRÉSENTS : MICHEL. D, ROULIN. F, LE CLANCHE. H, SALGUES. J, FAYE. F, MARQUANT.B., GRIMBERG. B, MEYER. J.F, GROSS. M, FERNANDEZ. S

PROCURATION : FAYE. F à FERNANDEZ. S

Le Conseil Municipal a désigné Franck ROULIN comme secrétaire de séance.

En début de séance Monsieur le Maire ajoute un nouveau à l'ordre du jour : **Redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux ORANGE**



Plantation d'un arbre par naissance

Monsieur Le Maire propose de lancer une opération « une naissance, un arbre » pour marquer les naissances de chaque année à partir de 2020.

Pour chaque naissance un arbre pourrait être planté à un endroit de la commune avec l'accord de la famille.

Monsieur le Maire souhaite connaître la position des membres du conseil municipal concernant cette proposition d'opération. La valeur de la plantation serait d'environ 30€.

Les dépenses liées à cette opération seraient imputées à l'art 60633

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité des membres présents

- Autorise Monsieur le Maire a lancé l'opération « une naissance, un arbre »

Résultat du vote : Pour : 10 voix Contre : 0 Abstention : 0

Redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux ORANGE

Vu l'article L. 2122 du Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu l'article L. 47 du code des postes et télécommunications électroniques;

Vu l'article L. 2322-4 du code général de la propriété des personnes publiques;

Vu le décret 2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunication;

Considérant que l'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunication donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire;

Vu le patrimoine total suivant, occupant le domaine public routier de la commune par l'entreprise ORANGE, comptabilisé pour les années 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021.

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public, de 2017 à 2021, selon le barème suivant:

Tarifs de base :

Prix KM Aérien	40,00 €
Prix KM Souterrain	30,00 €
M2 emprise au sol	20,00 €

Patrimoine de la commune et coefficient d'actualisation :

Varenes sur Morge	Total Aérien (km)	Total Sous-Sol (km)	Total Emprise au Sol (m2)	Total Autoroute (km)	Coefficient d'Actualisation	RODP
Année 2017	1,370	4,288	0	0	1,26845	232,684 €
Année 2018	1,370	4,288	0	0	1,30940	240,196 €
Année 2019	1,370	4,288	0	0	1,35756	249,031 €
Année 2020	1,370	4,288	0	0	1,38853	254,712 €
Année 2021	1,370	4,290	0	0	1,37633	252,557 €

1 229,18 €

Total RODP Orange 1229,18€.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité des membres présents

- Demande d'émettre les titres correspondants aux sommes dues pour la RODP de 2017 à 2021 auprès d'ORANGE,
- Charge de l'exécution de la présente décision, Monsieur le Maire et Monsieur le Trésorier chacun en ce qui le concerne,
- Autorise le Maire à solliciter la société ORANGE pour le versement de la RODP selon le barème établi pour les années à venir.

Cette recette sera imputée en section de fonctionnement - chapitre 70 – article 70323

Résultat du vote : Pour : 10 voix Contre : 0 Abstention : 0

Sujets Divers

- Gestion des ressources humaines par Franck ROULIN, présentation des sujets suivants :
 - ✓ Lignes Directrices de Gestion
 - ✓ Avancement de grade l'agent technique
 - ✓ Le RIFSEEP
- Projet Solaire Dôme – Photovoltaïque Salle des Fêtes par Jean-François MEYER
L'étude du projet montre un reste à charge après subvention RLV et Conseil Départemental de 10 050€. La rentabilité est de 1 200€ par an, et l'amortissement sur 8ans et demi.
- Aire de jeux enfants => mise en place d'un diagnostic par Bureau Veritas
- Projet de construction par Monsieur le Maire Didier MICHEL
Projet sur les parcelles 194 (Cimetière) et 165 (Cotiaux) suite à l'étude de Géoval.
- Délégué Numérique par Mathieu GROSS
Présentation du projet, en cours d'élaboration, de délégué numérique à temps partagé entre les communes de Le Cheix sur Morge, Chambaron sur Morge, Davayat et Varenes sur Morge

Affiché en Mairie, le 18 mai 2021.

Monsieur le Maire,


Didier MICHEL


MAIRIE DE VARENES SUR-MORGE
63 (Puy-de-Dôme)